

FICHE PROGRAMME HARCÈLEMENT MORAL (intra)

DURÉE : 7H (1 journée)

TARIF : 1180€ / 12

CONTACT : contact@sedafor.fr

	Matin	Après-midi
Jour 1	<p>COMPRENDRE ET RECONNAITRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formes de harcèlement - Les agissements constitutifs - Les limites et le cadre du harcèlement - Les profils de harceleur <p>LES FONDEMENTS JURIDIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondement civil : qui peut agir ? quelles conséquences ? - Fondement pénal : qui peut agir ? quelles conséquences ? 	<p>L'EMPLOYEUR AGIT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle de l'employeur - Son action : prévention, enquête et sanction du salarié fautif. - La responsabilité de l'employeur <p>LE CSE AGIT</p> <ul style="list-style-type: none"> - La notion d'atteinte aux droits des personnes, la procédure, les conséquences. - Mener un enquête <p>LE SALARIÉ AGIT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aides extérieures - Les juridictions civiles - La juridiction pénale

Pour toute demande d'information, les participants peuvent contacter SEDAFOR du lundi au vendredi de 9h30/12h00 et 14h30/17h00 selon les modalités suivantes :

Contact direct :

Nom du contact : Marie Lemiale

Téléphone : 09 72 81 89 38

Mail : secretariat@sedafor.fr

Contact internet :

- Formulaire de contact en ligne : www.sedafor.fr

- Mail général SEDAFOR : contact@sedafor.fr

Le référent pédagogique est Cyril Lachaud. Pour toute demande vous pouvez le contacter par mail : cyril.lachaud@sedafor.fr
